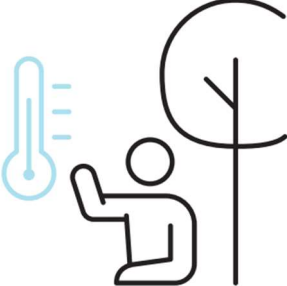




Projet 10: Soutien à la solidarité et au bien-être de la population ainsi qu'à la protection de la santé face aux atteintes de la canicule	
	
Soutien externe et engagement	Mandat : non- soutien bénévole Participation population :oui
Années concernées	2023-2026
Lien à d'autres stratégies/règlements/ actions de la commune	Règlement canicule (transmis par le préfet)
Bases légales	-

Participation à l'Agenda de développement durable 2030	
Lien au plan climat vaudois	

Lien aux objectifs 2030 du PECC

- Intégrer et motiver la population et les élus à participer aux changements visés
- Assurer le bien-être de la population en favorisant la solidarité au sein de la population et entre voisins

Objectifs spécifiques

- Prévenir ou limiter les effets néfastes de la chaleur sur la santé de la population en particulier des personnes vulnérables
- Augmenter la capacité de la commune à atténuer les effets dus à la canicule
- Diffuser des messages de prévention
- Organiser des actions et encourager les citoyen.e.s à organiser des événements solidaires afin de diminuer les risques d'isolement